

Le 12 février 2021

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec
Courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet: Consultations pré-budgétaires 2021

Monsieur le ministre,

L'industrie québécoise de l'aluminium soumet les recommandations suivantes dans le contexte du processus de consultations pré-budgétaires 2021, espérant contribuer à une reprise durable de l'économie Québec.

L'économie nord-américaine est encore fragile, mais nos exportations vers les États-Unis, notre marché clé, reviennent à la normale et l'alignement des chaînes de valeur autour de l'ACEUM prend forme.

Avec une nouvelle administration américaine clairement engagée en faveur de la décarbonisation, le Québec doit utiliser le prochain budget pour tirer parti de sa compétitivité dans un secteur industriel de classe mondiale comme l'industrie de l'aluminium.

Les chaînes de valeur se reconfigureront en systèmes régionaux plus circulaires, permettant l'utilisation de matériaux à faible empreinte de CO₂ produits de manière responsable, en utilisant la traçabilité pour garantir l'intégrité de l'empreinte. À court et moyen termes, l'industrie devrait progressivement passer à un mode de production 4.0, en mettant clairement l'accent sur les réductions de coûts et les meilleures pratiques environnementales, dans la perspective d'une économie plus circulaire.

La capacité de demeurer à l'avant-garde des meilleurs de sa catégorie passera par une compétitivité accrue dans une industrie mondiale en évolution rapide.

C'est dans cet esprit que nous recommandons la série de mesures suivantes afin que le gouvernement du Québec puisse, grâce à un soutien financier ciblé, soutenir et positionner favorablement l'industrie québécoise de l'aluminium.

Modernisation progressive

Nos usines vieillissantes nécessitent une nouvelle vague de projets de modernisation par le biais de projets de fabrication 4.0 progressifs. De plus, les changements accélérés de la demande de produits à valeur ajoutée exigent une capacité d'adaptation continue des opérations de nos usines afin de répondre à cette nouvelle demande du marché. Le gouvernement doit regarder au-delà des programmes de prêts traditionnels et accorder l'accès à certaines dispositions fiscales existantes, tout en maintenant le financement des programmes existants conformes aux règles du commerce international.

Les alumineries du Canada investiraient normalement dans des **projets de modernisation progressive** impliquant la robotisation, l'automatisation ou des technologies liées à l'efficacité énergétique. Bien que ces projets CAPEX contribueraient à réduire les coûts, ainsi que certaines émissions de GES, ils ne satisfont pas au test de retour sur investissement. Afin de permettre ces investissements en capital, le gouvernement du Québec devrait tenir compte des éléments suivants :

1. **L'accès à la mesure fiscale d'accélération de l'amortissement de la dépense en capital, « catégorie 53 »** mise en place lors de l'énoncé budgétaire de 2018 rendrait possible la contribution financière des alumineries dans ces projets de modernisation. Un accès accru à ces produits pour les entreprises de transformation contribuerait à stimuler l'activité économique. L'industrie formule aussi cette recommandation au gouvernement du Canada dans le cadre de son propre exercice budgétaire.
2. **Le gouvernement devrait soutenir les technologies fabriquées au Québec dans les domaines de l'automatisation, de la robotisation et de l'IA**, et accélérer les projets « prêts à démarrer ». Cette approche profiterait aux fabricants d'équipement locaux, aux alumineries et aux gouvernements.
3. **Dé-risquer l'implantation de l'intelligence artificielle** dans l'environnement industriel particulier que sont les alumineries par des mesures de crédits d'impôt sur les services de consultation et de formation requis pour adapter ces technologies.
4. **L'accès à des crédits d'impôt divers pour stimuler la valorisation de la « scrap secondaire » (SC).**
 - Crédits d'impôt plus importants pour favoriser l'électrification des différents équipements et procédés.
 - Crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des projets de construction.
 - Subventions ou crédits d'impôt pour les heures de formation ou pour l'implantation d'améliorations technologiques permettant une optimisation de la formation.
 - Admissibilité des alumineries aux crédits à l'investissement offerts aux entreprises manufacturières dès maintenant. Les producteurs d'aluminium sont présentement exclus de ce programme; les dépenses admissibles (achat d'équipements de production et leurs installations/démarrages) seraient un important incitatif à investir maintenant. Une bonification aux usines de transformation ayant déjà accès à ce type de crédit à l'investissement serait aussi un catalyseur pour l'écosystème.

Soutenir l'innovation

Le secteur de la production d'aluminium primaire québécois et canadien doit constamment défendre son positionnement sur l'échiquier mondial, la compétitivité face aux autres juridictions productrices exige que nous soyons innovateurs.

La capacité d'innovation du Québec est essentielle au leadership de l'industrie dans le futur et à sa contribution à la réduction des GES. En outre, la création de richesse nationale générée à la fois par la R-D et les exportations potentielles de technologies doit être soutenue. Le passage à l'industrie 4.0 signifie également que les politiques de soutien financier ne peuvent plus être ancrées sur une base d'emploi par dollar, et doivent plutôt être fondées sur la création de richesse. Elles doivent comprendre la richesse générée en amont de l'automatisation, des robots et de l'IA : c'est le nouveau paradigme.

Le soutien financier d'Investissement Québec dans le projet ELYSIS est fondamental et permet d'ancrer au Québec le développement et la commercialisation future d'une technologie de rupture. Cette capacité d'intervention financière doit être maintenue et mise à contribution pour accélérer l'innovation industrielle au Québec.

5. La production d'aluminium à partir d'un procédé à anodes inertes permettra une production sans émission de GES. **Un support supplémentaire par des subventions ou crédits d'impôt pourrait accélérer le projet ELYSIS.**
6. **Des mécanismes de support permettant des subventions, facilitant les partenariats et les autorisations requises** pour la mise en place de projets visant la valorisation de matières résiduelles ou de sous-produits provenant des procédés de production d'aluminium, d'alumine et de bauxite favoriseraient l'intégration de principes d'économie circulaire au sein de l'industrie.

Le recyclage de minéraux critiques : miser sur l'avantage Québec

L'aluminium est un « métal de base » de divers minéraux critiques clés tels que le gallium et le scandium extraits par traitement, et bénéficie également de l'alliage avec divers autres minéraux critiques qui peuvent être produits ici au Québec grâce à une exploitation minière à pleine valeur. Le magnésium et le scandium, entre autres, sont facilement disponibles en tant que résidus de procédé et peuvent être produits et développés en alliages spéciaux de classe mondiale fabriqués de manière responsable à faible CO₂ ici au Canada.

7. Financer la production, l'utilisation et le recyclage efficaces des minéraux critiques, ainsi que pour la R-D sur les alliages spéciaux à faible teneur en CO₂ dont la propriété intellectuelle sera ancrée au Canada.

Le financement d'un « lien avec le marché » plus fort dans une économie circulaire

Instaurer la sérialisation et la numérisation industrielles

Notre relation avec l'industrie automobile américaine dans la chaîne de valeur, notre « lien avec le marché », a été affaiblie par la crise de la COVID-19 et les confrontations tarifaires. L'ACEUM récemment mise en œuvre offre un nouveau potentiel pour accroître et sécuriser ce « lien avec le marché ». La mise en œuvre de la technologie de traçabilité dans les alumineries du Canada, avec le soutien financier du gouvernement canadien contribuera à assurer ce lien. Les projets pilotes finaux financés par le gouvernement du Québec ayant été couronnés de succès, nous pouvons maintenant confirmer la faisabilité technique de la mise en œuvre en aval. Alors que nous procédons à l'optimisation de la sérialisation pour les producteurs primaires et au développement d'une cohorte initiale de PME de transformation au sein de la chaîne de valeur, il sera nécessaire de doter les entreprises de la chaîne de valeur automobile de l'ACEUM de la technologie de point d'entrée appropriée afin de maintenir la pleine intégrité du métal primaire du Québec.

8. **Le financement par le biais de Développement économique Canada exigeait une technologie de traçage** des points d'entrée pour permettre la traçabilité complète des métaux de la chaîne de valeur en aval. Le gouvernement du Québec devrait assurer l'accès par les PME de transformation à la technologie de point d'entrée appropriée par un soutien financier à travers les programmes existants tel le manufacturier 4.0.

Fermer la boucle du recyclage

L'industrie québécoise de l'aluminium pourrait également intensifier sa présence dans la chaîne de valeur de l'automobile, avec une approche d'économie circulaire, en ajoutant une capacité de refonte dédiée en utilisant sa production primaire comme levier. Ce faisant, elle pourrait capturer le métal de refonte secondaire provenant de l'ACEUM de plus en plus généré par l'utilisation de l'aluminium dans la fabrication de véhicules électriques. Cela améliorerait l'empreinte environnementale globale de cette chaîne de valeur, tout en offrant au secteur, et à son tour à l'économie canadienne, un avantage environnemental stratégique supplémentaire.

9. **La capacité de refonte *in situ* de l'aluminium récupéré et recyclé « scrap secondaire » (SC)** devrait être soutenue financièrement afin de capturer les quantités croissantes de SC des OEM (jusqu'à 40 %) dans une approche d'économie circulaire en boucle fermée, bénéficiant de notre métal primaire à faible empreinte CO₂, ce qui rend notre offre encore plus verte, plus compétitive et adaptée à la demande croissante du marché. Combiné à notre traçabilité « de la barrière à la frontière (smelter to border) », ce métal « fondu et coulé en Amérique du Nord » sera unique en son genre.

Le levier des marchés publics dans une économie plus durable

Le gouvernement du Québec dépensera d'importantes sommes d'argent pour les infrastructures publiques et renouvellera les dépenses en capital pour les biens et services dans la reprise économique.

Les pratiques d'approvisionnement des marchés publics devraient tirer parti de chaque dollar vers une économie plus durable, permettant comme jamais auparavant l'utilisation et la mise en œuvre de solutions innovantes faisant appel à des matériaux à faible empreinte carbone tels que l'aluminium. Cela contribuera à atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions de CO₂ et à matérialiser la véritable valeur de la production nationale et des emplois. Ceci peut être fait tout en respectant les engagements commerciaux internationaux, grâce à l'utilisation de normes de performance et de notation axées sur l'environnement, basées sur l'Analyse du cycle de vie et le Coût total de possession. Un avis juridique sur cette question est joint aux présentes afin de confirmer l'ensemble de ces notions (Référence : Marchés publics et accords commerciaux : valorisation de l'aluminium).

Un message clair sera envoyé au marché quant à la valeur de l'utilisation de matériaux à faible empreinte, accélérant ainsi la reconnaissance de ce marché dans le futur.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion ultérieure.



Jean Simard
Président et chef de la direction
Association de l'aluminium du Canada

- c.c.: Monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation
Monsieur Pierre Côté, sous-ministre, ministère des Finances
Monsieur David Bahan, sous-ministre, ministère de l'Économie et de l'Innovation
Madame Nicole Coutu, présidente du conseil d'administration de l'AAC, présidente, Alcoa Canada et directrice des opérations de l'Aluminerie de Bécancour (ABI)
Monsieur Claude Gosselin, Président et chef de la direction, Alouette
Monsieur Samir Cairae, directeur exécutif des Opérations Atlantique, Aluminium, Rio Tinto
Monsieur Sébastien Ross, directeur exécutif des Opérations Québec, Rio Tinto